

## SYNTHESE DEBAT TRANSITION ENERGETIQUE EN REGION CENTRE

### Processus du débat

#### Philosophie du débat en région

Deux principes :

Un débat serein où toutes les questions sont posées, et où les argumentaires peuvent être développés et discutés.

Un débat porté au plus proche de la population.

Le deuxième objectif a motivé l'appel à initiatives pour organiser des débats locaux (dont un grand nombre dans des communes de moins de 10 000 habitants.)

Les 5 débats organisés directement par la Région se sont déroulés dans 5 chefs lieux de département, chacun sur un thème différent, mais avec une grande liberté de parole pour les locaux qui voulaient s'exprimer hors thème du débat du jour.

#### Description des modalités mises en œuvre en région Centre

Date de lancement de la Conférence régionale : le mercredi 6 février

Dates des autres conférences régionales : vendredi 3 mai et 1<sup>er</sup> juillet

Le site internet de la Région : [www.regioncentre.fr/](http://www.regioncentre.fr/) rubrique « L'avenir de ma région » / « Climat Air Energie » / « Transition Energétique »

<http://www.regioncentre.fr/accueil/lavenir-de-ma-region/climat-air-et-energie/transition-energetique.html>

Un site dédié à l'Energie, satellite du site Région : [www.energies-centre.regioncentre.fr](http://www.energies-centre.regioncentre.fr)

La Région a fait réaliser :

- 3 films de 1min30 chacun pour mettre en avant 3 réalisations en région : une rénovation d'école, une chaufferie bois, une opération de géothermie sur pieux.
- 1 support animé avec voix off (environ 7 min) pour introduire chacun des débats organisés en région (ceux organisés par le Conseil Régional et tous les débats labellisés) et accessible : <https://www.youtube.com/watch?v=6dn8Q2C0CMY>.
- Un ensemble de 17 fiches « pédagogiques » réalisées à partir des fiches produites par la Région Rhône Alpes

A la mi-janvier 2013, la Région a lancé un appel à initiatives pour l'organisation de débats labellisés sur l'ensemble du territoire.

La Région a labellisé 29 événements (organisés entre le 27/03 et fin juin) ; quelques événements auraient pu être labellisés mais compte-tenu du timing très serré, la labellisation n'a pas été demandée. La Région organise pour sa part 5 débats, 1 dans chaque département, et un événement le 25 mai en fin de journée en complément de la journée citoyenne.

Les événements labellisés sont majoritairement des débats qui sont introduits par un ou plusieurs conférenciers. Certaines collectivités introduisent leurs débats en faisant le point sur leur plan climat Energie.

#### **Les documents qui ont été pris en compte pour l'élaboration de cette synthèse :**

- 16 contributions écrites des organismes suivants : RTE Région Centre, GDF SUEZ Région Centre, URC/CFE CGC, CESER Centre, EDF, AlterEnergies, CCI Centre, Union Régionale Interprofessionnelle CFDT de la région Centre, Nature Centre, CFE-CGC Energie Touraine, Virage energie, GrDF Centre, ErDF Région Centre, Fédération Environnement Eure et Loir, MEDEF Centre, Société Française d'Energie Nucléaire, le PNR Loire-Anjou Touraine, l'ALE 37, RTE Centre Ouest.

- 5 verbatims des débats organisés par la Région Centre et 3 synthèses réalisés par l'association 4D + la synthèse des débats 1-2-3-4 réalisée par les services de la Région pour le dernier débat de Tours.
- 16 retours écrits des débats labellisés.
- 22 contributions écrites déposées sur le site internet national du débat Transition Energétique.

### **Bilan quantitatif du débat régional et des débats territoriaux**

**Environ 1500 personnes ont été mobilisées : environ 900 personnes pour les débats labellisés, et 600** pour les débats organisés par la Région Centre.

Pour ces derniers, environ 500 **participants ont émergé**. On peut estimer à une vingtaine le nombre de participants récurrents, soit un surcompte de 80, et à une quarantaine en moyenne le nombre de participants à chaque réunion qui ne se sont pas inscrits et n'ont pas émergé.

Nombre d'émergences :

- question 1 « comment aller vers la sobriété et l'efficacité énergétique ? », à Bourges le 26/03 : 97
- question 2 du mix énergétique, à Châteauroux, 107
- question 3 du développement des énergies renouvelables, à Mainvilliers (28), 107
- question 4 « coût et financement », à Blois (41), 60
- Question 5 « gouvernance » et la synthèse des 4 débats précédents, à Tours, 140.

*Quels types d'acteurs ont organisé les événements labellisés ?*

- Particuliers : (nombre d'événements)
- Associations, Clubs, collectifs : 7
- Entreprises : 6 (2 pôles de compétitivité S2E2 et Elastopôle + 2 CFA du bâtiment avec les organisations professionnelles du bâtiment + 1 Envirobot « Centre de ressources qualité Environnementale du Cadre Bâti » + 1 ARIAC « Association Régionale des Industries Agro-alimentaires du Centre » )
- Syndicats d'Energie : 2
- Collectivités (ou agence de collectivité) : 12
- Etat (ou agence de l'Etat)

*Quels thèmes sont abordés dans ces réunions labellisées ?*

Si l'on se réfère aux 5 grandes questions définies par le CNDTE :

- question 1 : 30% des événements
- question 2 : 12%
- question 3 : 30%
- question 4 « coût et financement » traité dans chaque débat
- question 5 « gouvernance » : 2 débats la traitent spécifiquement
- toutes les questions : 20%

*Autres événements organisés par la Région Centre :*

- la journée citoyenne à Ingré (45) : 106 participants
- en fin de journée, 1 débat grand public associé au spectacle « Atmosphère Atmosphère » à Ingré (45)
- le dimanche 16 juin : clôture du Défi Energie Citoyen pour le Climat (appelé également concours « Familles à Energie Positive ») à Chaumont sur Loire : 250 personnes.

### **Une organisation qui a permis une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire**

Le Comité d'Orientation de la Politique Energétique et Climatique de la Région Centre (COPEC) institué par le Président de Région en 2005, s'est mobilisé au côté de la Région pour en amont apporter conseils et éclairage sur les modalités des débats, participer à la réalisation des supports introductifs de chacun des 5 débats organisés par la Région et de la synthèse régionale (5 réunions du COPEC entre décembre et juin 2013).

### **Limites de la méthode**

Les personnes qui se sont mobilisées sont « toujours un peu les mêmes » ; difficulté de faire venir aux débats le citoyen « lambda »

Des efforts ont été faits en direction de la presse (conférence de presse sur un lieu emblématique une semaine avant chaque débat organisé par la Région), mais l'annonce des débats est restée marginale. Il a manqué une campagne d'information sur le débat : la Région n'a pas eu les moyens de remédier à l'absence de campagne nationale.

Ce débat a permis une mobilisation forte des organismes impliqués dans ces questions à l'échelle locale.

### **Contenu du débat**

#### **Introduction :**

Ce document rassemble les propositions faites par les acteurs en région à la suite des ateliers-débats organisés, articulée autour des « 4+1 » questions posées au niveau national. Les propositions formulées dans les contributions mentionnées ci dessus sont également intégrées. Des éléments de la synthèse de la journée citoyenne du 25 mai sont repris dans les 4 questions.

## **Question 1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, (...).**

### **1.1 Propositions d'ordre général**

#### **1.1.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Consommer moins et mieux l'énergie pour une qualité de vie identique voire améliorée, lutter contre les gaspillages
- Séparer la notion de sobriété de celle de l'efficacité énergétique
- Faire appel à la responsabilité globale du citoyen qui n'est pas seulement « consommateur d'énergie » mais acteur de toute la politique énergétique
- Territorialisation : l'exercice pourrait être réalisé à la maille d'un quartier sur la planification et la programmation (déplacements, urbanisme, construction,...).
- Travailler à l'appropriation par le plus grand nombre de citoyens des thématiques « climat-énergie » car l'appropriation est un préalable à toute action de sobriété. De plus, l'éducation contribue à cette appropriation.
- Engager un effort de sensibilisation, d'information et d'accompagnement pour modifier peu à peu les comportements et usages, et assister les maîtres d'ouvrage.
- Renforcer les mécanismes de soutien existants : Espace Info Energie (EIE), Agence Locale de l'Energie (ALE), Conseil en Energie Partagé (CEP)
- Solliciter la participation citoyenne par le biais d'enquêtes publiques, d'informations, de débats
- Articuler l'écosystème d'innovation avec les filières régionales d'enseignement et de formation professionnelle, favoriser les synergies avec les pôles de compétitivité dont S2E2 « Sciences et Systèmes de l'Energie Electriques »

#### **Dans le secteur du bâtiment :**

La rénovation est le sujet majeur.

Or question de coût, la maturité technique des solutions et la possibilité d'intervenir sur l'ensemble du territoire doit permettre d'atteindre le facteur 4 en se fixant, localement, des objectifs dépassant le facteur 4.

- Mettre en cohérence toute la chaîne des acteurs du bâtiment et veiller à leur formation : architectes, entreprises de BTP, maîtres d'ouvrage, bureaux d'études,...

*Pour le résidentiel* : un programme national ambitieux

- Fournir aux ménages une offre globale et préfinancée dans une structure territoriale pilotée par la collectivité publique.
- Proposer avec un guichet unique, diagnostics, préconisations d'isolation, de choix d'énergie, montage financier, certifications et garanties.
- Faire évoluer le programme « Habiter Mieux » notamment en améliorant les leviers concernant le parc locatif privé ancien
- Pour les zones rurales et les locataires dans le parc privé, trouver d'urgence des solutions qui n'existent pas aujourd'hui.
- Déterminer des périmètres de rénovation énergétique dans la ville.
- Organiser la planification pour arbitrer la concurrence sur l'usage des sols entre logements et agriculture, services et activités.
- Inciter à l'utilisation de matériaux locaux et bio-sourcés, notamment le bois, la paille et la terre dans la construction.

- Développer les actions de sensibilisation auprès du grand public, et faire en sorte que l'Etat et les collectivités montrent l'exemple.
- Responsabiliser le consommateur sur ses consommations : faciliter l'accès en temps réel des données de consommation, par exemple avec les compteurs communicants et les réseaux communicants (« smart grids »)
- Quel que soit l'avenir des CEE, garder le principe d'une valorisation des travaux d'économie d'énergie.

*Pour le secteur tertiaire :*

- Rendre obligatoire les travaux d'optimisation énergétique : cela s'impose.
- Généraliser et enrichir les bilans énergétiques et carbone des bâtiments.

*Dans le secteur des transports*

*Pour les transports des personnes :*

- Développer de nouvelle organisation du travail (dont le télétravail)
- Poursuivre l'amélioration du parc de véhicules et les efforts de développement de technologies alternatives à l'utilisation d'énergies fossiles
- Travailler sur l'aménagement du territoire notamment dans les métropoles ; adapter les villes aux circulations douces
- Promouvoir l'évolution des comportements
- Multiplier les solutions multimodales
- Promouvoir les solutions adaptés à la mobilité locale en zone urbaine: voiture électrique, usage du vélo, pédibus pour les déplacements scolaires, covoiturage à condition de l'encadrer, pénalisation de l'usage de la voiture en ville, des parkings à l'extérieur avec des navettes, rendre piétons les centres, investir dans des flottes captives et des bus au biogaz (issu de méthanisation).
- Trouver des modes de déplacements adéquates pour les zones rurales où les transports en communs sont mal adaptés.

*Pour le transport de fret :*

- Donner la priorité à l'inter modalité avec un fort report modal -construction de plateformes intégrées (route, fer, eau).
- Travailler sur la logistique urbaine.
- Rechercher une cohérence au niveau communautaire.

*Dans le secteur de l'industrie*

- Soutenir les efforts de R&D grâce à des plateformes technologiques
- Articuler cet écosystème d'innovation avec les filières régionales d'enseignement et de formation professionnelle, favoriser les synergies avec les pôles de compétitivité dont S2E2
- Développer les possibilités de synergies sur la gestion des flux de chaleur et de matière
- Développer les actions valorisant les déchets énergétiques (pompes à chaleur sur effluents industriels...) ; Valoriser énergétiquement les eaux usées.
- Réduire les pertes entre la production primaire et la consommation finale ;
- Concevoir des matériels sans veille.
- Développer la formation initiale et continue des « opérateurs » (artisans, bureaux d'études, architectes, etc).

### Dans le secteur de l'alimentation/ Agriculture

- Développer les circuits courts et de proximité pour la distribution : la région Centre présente un atout « des villes moyennes entourées de terre agricole », donc la possibilité de créer des filières à proximité des villes.
- Pérenniser le Plan de Performance Énergétique des exploitations agricoles,
- Montrer des références de « bonnes pratiques » (banc d'essais, éco-centre...)
- Favoriser la certification des agro-matériaux locaux...
- Promouvoir les pistes d'avenir: l'agroforesterie, cultures associées, le bio, relocalisation des semences, pratique du semis direct, développement de la culture du soja en vue d'assurer une indépendance en protéines végétales.

#### **1.1.b. « Propositions faisant débat »**

- Les actions liées à l'efficacité énergétique peuvent plus facilement générer un consensus que celles liées à la sobriété
- Il semble pertinent de suivre des indicateurs globaux de rénovation en énergie afin d'optimiser le choix entre isolation, type d'énergie, équipement et régulation pour atteindre les objectifs à moindre coût.  
S'opposant à
- Prévoir dès le début de la rénovation des objectifs d'isolation facteur 4 de manière à ne pas « tuer le gisement »
- Impact des hypothèses de réduction de la demande d'énergie : décroissance, repli de la France sur elle-même.
- Autonomie énergétique ou autosuffisance
- Réduction des pesticides et des engrais minéraux qui sont fortement producteurs de GES
- L'énergie doit être traitée comme un bien commun à protéger et à préserver au même titre que l'eau, l'air, le sol.
- mobilité inter-régionale : le TGV comme condition du développement d'un territoire et comme moyen de réduire les émissions de GES.
- Quelles technologies alternatives pour les véhicules ?

#### **1.1.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Prévoir un parcours de formation à la transition énergétique, non exclusivement technique, pour chaque salarié
- S'appuyer sur la thermographie pour aller vers un diagnostic.
- Récupérer la chaleur produite par l'éclairage et les ordinateurs (usages spécifiques de l'électricité).
- Faire connaître le scénario negawatt auprès des enseignants afin de former les futures générations aux problématiques énergétiques
- Soutenir les entreprises mettant en place des systèmes de management de l'énergie (ISO 50001).
- Favoriser la coopération par le biais de structures juridiques comme la SCIC ou la SCOP.
- Mettre en place un réseau professionnel accompagnant les agriculteurs vers l'autonomie énergétique

- Permettre qu'un producteur d'énergie propose un « parcours de rénovation énergétique » (diagnostic énergétique approfondi et une préconisation personnalisée de travaux de rénovation).
- Relancer le transport de personnes et de marchandises par traction animale.
- Favoriser les produits « inusables » et donc revenir sur l'accord des années 1920 entre les industriels dont l'objet était de fabriquer des produits usables dans un temps réduit.

## **1.2. Propositions d'ordre réglementaire**

### **1.2.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Régler le problème juridique du partage de l'espace public pour l'isolation par l'extérieur, sachant qu'il existe des accords de cession du domaine public et des autorisations d'emprise. Ce pourrait être inscrit dans les documents d'urbanisme de la collectivité.
- Généraliser l'information (étiquetage) sur la dépense énergétique et le contenu en énergie à tous les produits de consommation.
- Réglementer l'obsolescence programmée
- Rendre obligatoire les Plans de déplacement d'entreprises préconisant covoiturage et transports collectifs
- Revoir le diagnostic de performance énergétique, par exemple en y ajoutant un indicateur de coût en euros, ce qui facilitera la prise de conscience et les calculs de retour sur investissement.
- Simplifier les procédures permettant l'installation des équipements de production d'énergies renouvelables.

### **1.2.b. « Propositions faisant débat »**

- Permettre aux collectivités, en tant que maîtres d'ouvrage des opérations de rénovation énergétique, de faire intervenir des opérateurs par concession ou assistance.
- Rendre des opérations de rénovation énergétique à la fois obligatoires et gratuites.
- Mettre en place des lois ou des taxes incitant à aller vers un type d'agriculture respectueux de l'environnement

### **1.2.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Pour les réglementations thermiques, se fixer rapidement des ambitions plus élevées que la RT 2012, du type RT2020 ou bâtiment passif.
- Dans la RT, introduire une performance carbone en plus d'une performance énergie.

## **1.3 Propositions d'ordre financier**

### **1.3.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Créer un service public local ou régional de l'efficacité énergétique qui doit comprendre un tiers financeur pouvant être appuyé par la Caisse des Dépôts et Consignation avec notamment la mobilisation des fonds collectés par le Livret de Développement Durable et des compléments venant des banques (prêt à taux zéro simplifié), de la Banque européenne d'investissement et de la fiscalité écologique.

- Mettre en place des mécanismes de tiers financement permettant de financer les travaux en anticipant sur la réduction ultérieure des dépenses énergétiques et la valorisation du patrimoine ainsi réhabilité.
- Permettre à un propriétaire occupant d'avoir une avance de fonds qu'il pourra rembourser sur les économies faites sur les futures factures d'énergie
- Mettre en place la taxe kilométrique poids lourds
- Pour l'électricité (hors chauffage), instituer des systèmes de bonus / malus adaptés qui pénalisent les appareils énergivores et aident de manière ciblée les ménages modestes.
- Simplifier la présentation des aides et la procédure de financement.
- Réviser les mécanismes de soutien financier qui devront intégrer dans une approche globale la CSPE, le TURPE, les tarifs d'achat et les conditions de raccordement aux réseaux, et comporter des conditions préférentielles pour les collectivités territoriales et leurs groupements en raison des contraintes spécifiques auxquelles ils sont soumis (code des marchés publics, comptabilité publique). Les recettes générées seront affectées principalement au financement d'actions d'intérêt général et notamment de réduction des consommations d'énergie.

### **1.3.b. « Propositions faisant débat »**

- Cibler des financements sur les logements les plus énergivores et les situations de précarité énergétique.
- Favoriser les contrats de performance énergétique notamment au travers de partenariats public-privé. Les opposants au PPP estiment que ce montage financier est catastrophique pour les fonds publics et permettent un enrichissement de quelques grandes entreprises françaises.
- Rénover le dispositif CEE en évitant les fins de spéculation (le nouveau dispositif doit revenir à sa finalité première et être plus performant en termes de coûts de gestion).
- Instaurer une contribution écologique sur les émissions de CO<sub>2</sub>, et une fiscalité différenciée en fonction du matériau (TVA majorée pour matériaux issus des énergies fossiles).
- Mise en place de péages urbains conditionnels (en fonction du nombre d'occupants d'un véhicule)

### **1.3.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Financer la rénovation énergétique par une taxe de rénovation énergétique attachée au bâtiment : cette taxe alimenterait un fonds de rénovation énergétique permettant de faire des travaux en tiers financement (avec emprunts de long terme gagés sur des recettes fiscales), le remboursement se faisant par levée de la taxe.
- Replacer la précarité énergétique dans la question plus large de la précarité sociale. La CSPE pourrait générer plus de financements pour la précarité énergétique (aujourd'hui seulement 2% de la CSPE est allouée à la précarité énergétique). Celle-ci pourrait également financer des actions préventives (au lieu uniquement d'actions curatives à ce jour).

## **1.4 Réactions Conférence citoyenne**

Pour près des trois-quarts des personnes de la région Centre ayant participé à la Journée citoyenne, la transition énergétique est une chance de s'engager dans un modèle de



société plus sobre, avec une nouvelle qualité de vie, plus respectueuse de l'environnement (7 points de mieux qu'au niveau national). Cette évolution est aussi considérée comme une urgence, mais paradoxalement bien moins qu'au niveau national (40% contre 48%). En revanche, il n'y a quasiment pas d'irréductibles. Les principales motivations sont, comme au niveau national et dans les mêmes proportions, de réduire la pollution et protéger l'environnement (40%), puis développer les énergies renouvelables, réduire l'importation d'énergies fossiles pour devenir plus indépendant. En région Centre, on est beaucoup plus attaché au fait de prévenir l'augmentation prévisible des prix de l'énergie (25/16%) et de réduire la consommation d'énergie des ménages comme des entreprises (20/15).

## **Question 2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? (...)**

### **2.1. Propositions d'ordre général**

#### **2.1.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Produire de la chaleur renouvelable : il est possible de faire appel à certaines technologies d'énergies renouvelables (biomasse ou géothermie) qui sont déjà suffisamment matures.
- Faciliter le développement des projets de géothermie.
- Évaluer les rapports coûts/bénéfices de chaque scénario
- Renforcer et adapter les réseaux de transport et de distribution de l'énergie pour accompagner la nouvelle répartition géographique du mix en utilisant les fonctionnalités notamment des réseaux communicants (« smart grids ») et du stockage d'énergie sous forme de gaz (« power to gas »).
- Adopter une vision globale des besoins toutes énergies confondues en coordonnant la production, la consommation et la distribution pour les trois réseaux : gaz, électricité, chaleur. Utiliser ainsi au mieux leurs complémentarités dans les modes de production, d'usage final ou de stockage intermédiaire.
- Favoriser l'émergence d'opérateurs pour le bois-énergie.
- Bien maîtriser les réserves foncières pour l'usage énergétique en évitant la consommation d'espaces agricoles et naturels ; s'appuyer sur un Etablissement Public Foncier Régional (EPFR)
- Développer la recherche sur le stockage d'énergie
- On peut enfin discuter du nucléaire

#### **2.1.b. « Propositions faisant débat »**

- Réserver l'électricité à des utilisations spécifiques et l'exclure du chauffage des bâtiments.
- Favoriser les véhicules électriques en ville en libre-service, ainsi que les véhicules fonctionnant au biogaz.
- Nucléaire : prolonger la durée de vie des centrales nucléaires existantes  
s'opposant à  
Il faut sortir du nucléaire de manière planifiée et sur la période 2030-2035 à cause de la menace d'accident (Châteauroux à moins de 150km de 5 centrales), du problème des déchets.
- EDF est en train d'investir pour prolonger les centrales jusqu'à 60 ans : c'est une politique du « fait accompli » qui interroge la démocratie.  
s'opposant à  
EDF se prépare à investir pour prolonger la durée de vie des centrales à 60 ans dans le respect de la réglementation
- L'exploitation des gaz et huiles de schiste serait un atout pour la France.  
s'opposant à  
les gaz de schiste sont des ressources fossiles, qui contribuent comme les autres aux dérèglements climatiques et dont les techniques d'extraction sont elles-mêmes très polluantes
- Appliquer la transparence sur le nucléaire : coût, risques, incidents  
s'opposant à  
La loi « transparence et sûreté nucléaire » (TSN) impose déjà aux opérateurs une transparence et la communication de données

### **2.1.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Il y a un réel blocage des politiques vertueuses par les lobbies financier, pétrolier et nucléaire.
- Accélérer la recherche sur les supraconducteurs.
- Développer d'autres sources de production d'énergie : hydrolienne, EPR, ITER, centrale à hydrogène (comme en Italie), géothermie profonde

### **2.2. Propositions d'ordre réglementaire**

#### **2.2.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Lever les freins et les complications administratives pour l'implantation des ENR.
- Favoriser l'injection du biométhane dans le réseau de gaz naturel.

### **2.2.b. « Propositions faisant débat »**

- Favoriser l'autoconsommation de l'énergie électrique produite compris dans le cadre du raccordement au réseau .
- Permettre le montage de syndicats d'énergie par les intercommunalités.

### **2.3. Propositions d'ordre financier**

#### **2.3.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Couvrir le risque d'échec des forages en géothermie.
- Concentrer le soutien aux pôles de compétitivité, filières de R&D et d'excellence en région Centre : métrologie, instrumentation, stockage d'énergie, performance du bâtiment

#### **2.3.b. « Propositions faisant débat »**

- controverse sur tous les coûts du nucléaire : coûts de l'énergie produite en particulier par les EPR, coûts des accidents, coûts du démantèlement.
- Ré-affecter des moyens financiers consacrés à l'EPR pour accompagner la sortie du nucléaire.

### **2.4. Réactions Conférence citoyenne**

Les habitants de la région Centre pensent, comme la moyenne des Français, pouvoir agir d'abord sur leurs déplacements (43%), puis sur leurs comportements habituels, en particulier dans les actions domestiques courantes. Ils ont aussi l'idée d'investir dans l'isolation thermique. Ils sont surtout persuadés, plus que la moyenne (71 région Centre/67 moyenne nationale), que la mise à disposition de solutions technologiques innovantes sera le plus efficace, avant un soutien financier pour des travaux ou des achats d'équipement. Cela ne relève-t-il pas du 2.2 ?

S'ils se projettent en 2050, l'effet qu'ils attendent le plus de la transition énergétique c'est que « la majorité de l'énergie est produite et consommée localement, à l'échelle des bassins de vie », comme l'échantillon national, mais de manière plus marquée. Viennent ensuite l'amélioration du parc immobilier et les emplois créés par les énergies renouvelables.

Ils sont bien plus convaincus que la moyenne (41 r/29 n) que des actions de valorisation et de soutien des initiatives seront utiles, mais bien moins (12 r/1 n) par l'effet éventuel d'une augmentation des contraintes réglementaires. En revanche, ils considèrent qu'un meilleur accompagnement des particuliers peut être déterminant. En région Centre, on est bien plus exigeant vis-à-vis de l'État pour qu'il soit le premier à faire preuve d'une sobriété exemplaire (66/56) puis vis-à-vis des collectivités (50 r/46 n), avant les acteurs économiques. En revanche, les ménages sont nettement moins enclins à faire ces efforts (24 r/32 n).

### **Question 3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies (...)**

#### **3.1. Propositions d'ordre général**

##### **3.1.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Choisir le mix des sources d'énergies primaires en fonction des ressources disponibles et accessibles (ressources naturelles, savoir-faire et capacités industrielles, innovation, etc.).
- Garder à l'esprit que tous les modes de production à l'amont, toutes les flexibilités développées à l'aval (effacement, stockage dans les ballons d'eau chaude, etc..) ont leur utilité propre et sont complémentaires, optimisés grâce au maillage et à l'intelligence des réseaux, y compris le stockage.
- Tenir compte du fait que les performances, les coûts, les impacts environnementaux peuvent varier selon le système dans lequel on les utilise et du problème de la concurrence des usages.
- Encourager les approches métrologiques : instrumentation, mesure, comptage comme moyens de contrôle, de fiabilisation et de responsabilisation. Questionner la pertinence et l'intérêt des mesures réalisées.
- Associer davantage le consommateur aux décisions sur la production d'énergies qu'il consomme.
- Développer la méthanisation sans utiliser de cultures dédiées pour ne pas entrer en concurrence avec la production alimentaire.
- Structurer les filières ENR pour intégrer toutes les problématiques, de l'approvisionnement jusqu'au démantèlement, la déconstruction ou le recyclage.
- Accentuer l'effort sur la recherche, tant pour l'efficacité des énergies renouvelables que pour le stockage.
- Mettre en place des services associés : solutions de comptage, compteurs électroniques communicants, systèmes actifs de pilotage notamment pour le déploiement des bornes de recharge électriques.
- Utiliser les déchets qui sont une matière première qui peut être transformée en énergie et en fertilisant.
- Analyser la répartition des emplois sur la chaîne d'activités selon chaque mode de production d'énergie, depuis la R&D jusqu'à la déconstruction.
- Investir dans les ENR, c'est permettre la création d'emplois locaux non délocalisables, des retombées directes pour l'économie locale.

##### **3.1.b. « Propositions faisant débat »**

- Permettre aux énergies dites « intermittentes » de participer à l'équilibre entre production et consommation (à l'instar de ce qui est fait en Espagne) du fait de l'importance croissante de leur place sur le réseau électrique.
- Pour permettre le développement industriel et territorial, favoriser l'émergence de nouveaux modèles économiques : économie circulaire, éco-conception, économie de l'usage, écologie industrielle ...
- L'électricité, en tant que vecteur d'énergie, trouve un large potentiel dans les ENR: bois-énergie, biomasse, géothermie, éolien, solaire photovoltaïque et thermique, hydroélectricité, voire hydrogène et agro-carburants de 3ème génération.
- Créer un modèle industriel capable de soutenir une production d'énergie très décentralisée

### **3.1.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Travailler à la Maîtrise de l'Énergie dans le bâtiment, réduire les besoins en chaleur et les niveaux de température, permet d'introduire à un coût acceptable les ENR dans le bâtiment.
- Soutenir le développement des technologies innovantes gaz naturel qui permettent des complémentarités et synergies avec les autres énergies.
- Développer l'écogénérateur qui ouvre la voie de la micro-cogénération en chauffage individuel, avec une production combinée de chaleur et d'électricité.
- Promouvoir le biométhane carburant comme une solution locale et renouvelable pour la mobilité « lourde » : camion, bus, bennes à ordures...
- Afin de développer les énergies renouvelables dans le logement individuel et collectif, favoriser la réalisation d'opérations de démonstration chez des particuliers volontaires et en médiatiser les résultats, pour disposer d'un retour d'expérience « vivant » autour de différentes technologies d'énergies renouvelables ; impliquer les fabricants d'appareils français dans le financement de l'action.
- Donner leur chance aux solutions alternatives telles que le moteur à eau.

### **3.2. Propositions d'ordre réglementaire**

#### **3.2.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Rationaliser les délais des procédures pour les ouvrages de production des ENR ou les réseaux.
- Réglementer le démantèlement des centrales nucléaires.
- Protéger le citoyen contre les démarchages peu scrupuleux de vendeurs de systèmes d'énergie pas toujours adaptés au logement pour lequel ils sont proposés, en améliorant encore l'information apportée aux consommateurs.
- Introduire dans les consultations une clause permettant d'améliorer les circuits courts
- Lister toutes les entreprises proches d'un chantier qui pourraient répondre à un appel d'offres d'ENR et de la rénovation thermique.

#### **3.2.b. « Propositions faisant débat »**

- Favoriser le développement de sociétés coopératives
- S'appuyer, pour les producteurs privés, coopératifs ou les collectivités, sur un service public des énergies renouvelables performant.
- Faire en sorte que l'on ne produise plus du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire avec du gaz fossile ou de l'électricité nucléaire.
- Inciter les stations d'épuration à faire de la méthanisation avant d'épandre plutôt que de donner leurs boues.

#### **3.2.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- La RT devrait imposer une comparaison entre les différents systèmes d'énergies renouvelables, pour le chauffage principalement, de manière à promouvoir la géothermie encore peu développée malgré un potentiel intéressant sur certains territoires.
- Inciter, voire obliger lorsque la ressource est disponible, les habitats collectifs à s'équiper en géothermie.

- Développer les unités de méthanisation en limitant le rayon d’approvisionnement (pour réduire l’impact transport)

### **3.3. Propositions d'ordre financier**

#### **3.3.a. Propositions faisant l’objet d’un consensus**

- Aider les artisans s’engageant dans les filières ENR, notamment pour former des jeunes.

#### **3.3.b. « Propositions faisant débat »**

- Faire évoluer les dispositifs de soutien et de régulation vers une logique de marché (appels d’offres, tarifs de rachat évolutifs).
- Diversifier le mode de financement actuel des ENR, qui passe principalement par une subvention au kWh et repose quasi-exclusivement sur le consommateur d’électricité à travers la CSPE, alors que les usages carbonés autres que ceux destinés à la production d’électricité n’y contribuent pas.

#### **3.3.c. « Propositions « originales » n’ayant pas fait l’objet d’un débat approfondi**

- Déconnecter la rénovation thermique de l’élévation de la valeur locative
- Faire en sorte que la production de chaleur, notamment la géothermie bénéficie d’outils de soutien aussi efficaces que la production électrique renouvelable.
- Rendre le puits canadien éligible au crédit d’impôt.

### **3.4. Réactions Conférence citoyenne**

## **Question 4. Quels coûts, quels bénéfices et quels financements de la transition énergétique ?**

### **4.1. Propositions d'ordre général**

#### **4.1.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

Le financement de la transition ne peut se faire que dans un cadre de vérité des coûts, de prévisibilité et de stabilité du cadre fiscal.

Le coût de la transition et sa répartition entre ménages et entreprises sera un enjeu majeur.

- Anticiper le financement des fonds de la formation professionnelle nécessaire à l'évolution des métiers ;
- Prévoir et ne pas sous-estimer le coût des transitions professionnelles et sociales
- Faire une analyse complète des cycles de vie des matériels et matériaux ; chaque énergie devrait supporter ses propres externalités
- Maintenir les incitations, comme le « fonds chaleur », pour accélérer des investissements en faveur des énergies renouvelables.

#### **4.1.b. « Propositions faisant débat »**

- Organiser la hausse tendancielle du prix des énergies afin d'inciter tous les acteurs à la sobriété et à l'efficacité énergétique
- Maîtriser le coût des ENR ; le coût d'investissement est jugé discriminant pour certaines énergies renouvelables.
- Créer un fonds dédié à la transition énergétique. A court terme, conserver malgré tout, des financements plus classiques.
- Intégrer le coût des investissements énergétiques (efficacité énergétique et énergie renouvelable) dans la valeur du bien immobilier (notion de valeur verte) ; il s'agit d'intensifier la prise en compte des performances énergétiques du bien au moment de la vente (et de la mise en location). En effet, les temps de retour, qui restent longs, demandent que le propriétaire puisse retrouver partiellement son investissement s'il doit vendre son bien entre temps.

#### **4.1.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Engager une étude visant à comparer les coûts de chacune des énergies et son impact sur l'environnement pour faciliter les arbitrages
- Mettre en place un principe de « récompense » pour les gens vertueux : à l'instar du crédit d'impôt sur le développement durable. Les économies financent l'investissement dans l'entretien-rénovation.

### **4.2. Propositions d'ordre réglementaire**

#### **4.2.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Étendre le champ d'actions de l'autorité de régulation de l'énergie, afin de veiller à contenir les spéculations et autres abus.

#### **4.2.b. « Propositions faisant débat »**

- Intégrer une dimension mutualisante pour le tarif et le coût de l'énergie afin de responsabiliser les bénéficiaires de la solidarité



- Réformer la taxe foncière, comme ressource pour les collectivités, solution urgente pour les uns, illusoire pour les autres.
- Instituer des péages pour accéder en ville ou augmenter le prix des parkings.
- pénaliser les produits non respectueux des engagements internationaux sur l'environnement ou la santé par des taxes aux frontières de l'Europe.

#### **4.2.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Verser la prime à l'amélioration de l'habitat directement en salaires aux personnes en conversion professionnelle.

### **4.3. Propositions d'ordre financier**

#### **4.3.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

- Expérimenter des modes de financement différents pour la rénovation thermique des bâtiments (dont le tiers investissement) car aucun outil « miracle » n'a encore été identifiés : fonds de garantie, des TVA différenciées pour les travaux de rénovation selon le niveau de réhabilitation thermique
- Moduler la fiscalité suivant les matériaux utilisés (pour favoriser les matériaux bio sourcés)
- Développer les fonds de garantie pour chacun des secteurs du renouvelable ;
- Retravailler sur l'affectation de la taxe d'apprentissage vers le financement d'actions de formation...
- Poursuivre le dispositif des CEE, avec des objectifs ambitieux pour la troisième période.
- Pour les quotas d'affectation CO2, pour le nouveau dispositif, revenir à sa finalité première et ne plus être utiliser comme un droit à polluer qu'il suffit d'acheter

#### **4.3.b. « Propositions faisant débat »**

- Prendre modèle sur le dispositif allemand structuré autour des investissements, des prêts bonifiés et des subventions, avec une vision globale portée par l'équivalent de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Réformer la taxe foncière avec une assiette sur la valeur vénale et non sur la valeur locative
- Appliquer une taxe de rénovation énergétique sur le bien immobilier, dont le produit serait affecté à des fonds pouvant bénéficier de tous les certificats d'économie d'énergie engendrés par les travaux de rénovation, ainsi que d'autres financements. Ces fonds étant ensuite destinés à financer les rénovations. Permettre d'amortir l'investissement sur une longue durée.
- Autoriser des baux spécifiques qui permettraient à une collectivité de prendre en charge la rénovation.
- Elargir l'assiette sur l'ensemble des consommateurs d'énergie, par un respect des engagements financiers en faisant évoluer la CSPE au rythme de ses coûts, et par la mise en place d'un double mécanisme: une logique de prix de rachat pour les filières dont on connaît les coûts et donc les niveaux de rentabilité, et une logique de volumes d'achats obligés (et non de prix) pour les technologies qui ne sont pas suffisamment matures.

#### **4.3.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Faire appel au financement participatif des particuliers

- Augmenter le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) d'un sous-programme ENR-MDE.
- Les productions décentralisées d'énergie sont facteur de développement local mais intéressent peu l'Etat en raison du système de taxation français.

#### **4.4. Réactions Conférence citoyenne**

On est beaucoup plus persuadés que **ne pas changer de stratégie énergétique ferait porter aux générations futures la nécessité d'agir dans l'urgence (57/48) et aggraverait la** dépendance de la France vis à vis des pays fournisseurs d'énergie fossile, notamment au pétrole (52/43). Par contre, ce ne serait nettement moins considéré comme un manque d'adaptabilité du pays (11/20). Concernant la projection d'une transition énergétique réussie, il y a des divergences assez fortes. **Les habitants de la région Centre pensent que l'essentiel de l'énergie sera produite et consommée localement, à l'échelle des bassins de vie (40/34) et que les « passoires thermiques » n'existeront plus guère dans le parc immobilier français (28/18).** Par contre, ils sont relativement sceptiques sur la création d'emplois dans les nouvelles filières économiques liées aux énergies renouvelables (26/33). Les divergences sont assez fortes aussi sur les décisions urgentes à mettre en œuvre après le débat national. Ceci ne relève-t-il pas du 2.4 ?

**En région Centre on pense qu'il faut d'abord accompagner les gens pour abaisser leur consommation d'énergie (50/31),** avant de lancer un vaste programme de recherche et développement au niveau national et européen (43/49) et de réorienter les investissements (37/46).

## **Question 5 : Quelle gouvernance ? Quel rôle notamment pour l'État et les collectivités**

### **5.1. Propositions d'ordre général**

#### **5.1.a. Propositions faisant l'objet d'un consensus**

La réflexion sur la transition énergétique doit relever d'une démarche stratégique claire dont les objectifs sont définis de façon transparente et la plus démocratique possible. En matière d'énergie, les investissements ont un cycle de vie de l'ordre du siècle. Ne pas décider maintenant du futur mix énergétique de 2050 peut coûter cher dans l'avenir. Tout en sachant que l'absence de décision sur le nucléaire dans les dix-quinze prochaines années risque d'être quasi irréversible.

- Réaliser une évaluation systématique des impacts et des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des mesures, voire de l'inaction.
- Mener en parallèle la réforme de la gouvernance nationale et la rénovation de la gouvernance européenne dans le secteur de l'énergie.
- Articuler plusieurs formes de gouvernance : une gouvernance centralisée, une décentralisée, et une gouvernance partagée, en lien avec le national et le local.
- Privilégier une logique de responsabilisation au plus près du terrain et des territoires pour la partie usages et consommations.
- Conserver pour l'État les leviers de pilotage de la transition énergétique car il est le mieux placé pour définir une politique énergétique ambitieuse en tenant compte des enjeux environnementaux, industriels, économiques et sociaux, ainsi que des opportunités et des risques associés.
- Compléter la politique énergétique à l'échelon national par des initiatives locales en cohérence avec les schémas régionaux (SRCAE, SRRRER): appels d'offres locaux, participations des territoires dans des projets de développement d'EnR.
- Créer un guichet unique, qui serait une structure régionale, intercommunale, voire communale, portée par les collectivités territoriales, en accord et en relation avec les grandes agences de l'État, avec le milieu associatif et le milieu des entreprises.
- Garder un régulateur global pour la production d'énergie, renforcé par le législateur, qui vérifie que les règles du jeu sont bien respectées par l'ensemble des acteurs et que des progrès sont réalisés sur l'ensemble des objectifs. Il dispose d'un organisme de contrôle. Ce régulateur élargit sa veille aux problématiques associées comme la précarité ou les bilans de gaz à effet de serre.

#### **5.1.b. « Propositions faisant débat »**

- Lier le débat sur la transition énergétique avec celui sur la décentralisation, et envisager des recompositions territoriales à l'échelle des bassins de vie de la région et des aires urbaines définies par l'Insee.
- Préserver l'optimisation actuelle de l'équilibre offre/demande, ainsi que le principe de la péréquation tarifaire afin de préserver la solidarité entre les différents territoires de l'État voire de l'Europe. La solidarité énergétique entre les territoires n'est possible que grâce au rôle joué par les réseaux dans ce domaine.
- Décider d'arrêter prématurément des outils industriels qui rendent aujourd'hui un service irréprochable serait un luxe de pays riche peu pertinent dans le contexte de crise actuel
- Décentraliser et généraliser les régies locales pour permettre la réappropriation de la production et de la distribution de l'énergie par les citoyens et collectivités locales. Les compétences des collectivités locales doivent donc être étendues ou renforcées.
- Trouver la bonne articulation entre une décentralisation certes responsabilisante mais pouvant générer des comportements protectionnistes et isolationnistes d'une

part, et une supervision nationale trop prégnante historiquement mais indispensable au bon équilibre des territoires et la complémentarité de leurs atouts d'autre part.

- Créer une gouvernance des énergies fossiles (pétrole, gaz et uranium).
- Mettre en place une décentralisation forte et une responsabilisation de l'ensemble des acteurs locaux, collectivités, opérateurs ou citoyens, cela pour les bâtiments et les transports, dans les usages énergétiques

### **5.1.c. « Propositions « originales » n'ayant pas fait l'objet d'un débat approfondi**

- Associer la gouvernance sur l'énergie avec les autres structures de gouvernance qui s'appliquent à la solidarité et la précarité, au développement économique, au foncier et à l'urbanisme, au transport et aux déplacements, à la R&D et l'innovation, ou encore à la biodiversité.
- Prévoir nécessairement une gouvernance européenne qui doit avoir une politique et une stratégie de réseaux d'interconnexion intégrant les autres politiques telles que sécurisation de l'approvisionnement, impacts sur la biodiversité et adaptation au changement climatique, en corrigeant la politique actuelle de la seule logique de libéralisation de marchés de l'énergie.
- Créer un groupe de travail pour l'émergence d'un service public de « toutes les énergies », et pas seulement des énergies renouvelables. Un tel service, qui achète aux producteurs, qui vend aux consommateurs, qui garantit les tarifs, qui planifie l'évolution des réseaux d'électricité, de gaz, etc., reste à mettre au point.
- Trouver une articulation entre le niveau local et national : par exemple, en région Centre, la conférence régionale biomasse qui gère les questions de biomasse-énergie et de biomasse agro-matériaux pourrait être un lieu de gouvernance partagée sur la production et aussi la consommation.
- Afficher les coûts de l'énergie prévisibles à moyen terme et les faire prendre en compte dans les calculs de temps de retour réalisés par les financiers.
- Permettre aux PNR de devenir de « réelles zones franches réglementaires » leur donnant la possibilité de s'affranchir des normes et réglementations pour pouvoir expérimenter. Il s'agirait d'un droit à l'expérimentation reconnu par l'Etat qui assurerait évidemment un réel suivi des opérations en s'attachant plus au projet qu'à la norme.

### **5.2. Propositions d'ordre réglementaire**

- simplifier les processus réglementaires pour en réduire et maîtriser les délais, compte-tenu des constances de temps pour les prises de décisions.
- Faire en sorte que les plans régionaux (PCET, SRCAE) aient une valeur prescriptive.

### **5.3. Propositions d'ordre financier**

### **5.4. Réactions Conférence citoyenne**

Le niveau où doit être encadré politiquement la transition suscite de fortes divergences. Pour les habitants de la région Centre, cela doit se jouer prioritairement au niveau de l'Etat (57/47), avant l'Union Européenne (46/53) à égalité avec le niveau régional. Il s'avère que l'on a très peu confiance, et en tout cas bien moins qu'ailleurs, dans les collectifs de citoyens (8/20). Globalement, on compte sur soi pour agir tout en estimant – surtout en région Centre - que les citoyens n'ont pas assez de pouvoir individuellement pour peser dans les décisions à prendre (20/15). Enfin, tout le monde accepte dans les mêmes proportions de payer l'énergie plus cher si cela a des effets positifs d'abord sur la santé et l'environnement, puis sur l'emploi et l'économie. En région Centre, on n'attend même pas une forme de contrepartie, ce qui est moins vrai ailleurs.



## **Conclusions et recommandations structurantes**

1. Consommer moins et mieux l'énergie pour une qualité de vie identique voire améliorée, lutter contre les gaspillages
2. La « non décision d'aujourd'hui » concernant le mix énergétique français induira la décision de demain
3. Faire appel à la responsabilité globale du citoyen qui n'est pas seulement « consommateur d'énergie » mais acteur de toute la politique énergétique.
4. En matière de rénovation des logements, fournir aux ménages une offre globale et préfinancée dans une structure territoriale pilotée par la collectivité publique.
5. Déterminer des périmètres de rénovation énergétique dans les villes.
6. Trouver des modes de déplacements adéquats pour les zones rurales où les transports en communs sont mal adaptés.
7. Développer les circuits courts et de proximité pour la distribution : la région Centre présente un atout « des villes moyennes entourées de terre agricole », donc la possibilité de créer des filières à proximité des villes.
8. Prévoir dès le début de la rénovation des objectifs d'isolation facteur 4 de manière à ne pas « tuer le gisement » et programmer les opérations successives
9. Généraliser l'information (étiquetage) sur la dépense énergétique et le contenu en énergie à tous les produits de consommation.
10. Prévoir un parcours de formation à la transition énergétique, non exclusivement technique, pour chaque salarié et citoyen
11. Faire connaître les scénarios prospectifs Energie auprès des enseignants afin de former les futures générations aux problématiques énergétiques
12. Favoriser la coopération par le biais de structures juridiques comme la SCIC ou la SCOP.
13. Proposer avec un guichet unique, diagnostics, préconisations d'isolation, de choix d'énergie, montage financier, certifications et garanties.
14. Créer un service public local ou régional de l'efficacité énergétique qui doit comprendre un tiers financeur pouvant être appuyé par la Caisse des Dépôts et Consignation avec notamment la mobilisation des fonds collectés par le Livret de Développement Durable et des compléments venant des banques (prêt à taux zéro simplifié), de la Banque européenne d'investissement et de la fiscalité écologique.
15. Bien maîtriser les réserves foncières pour l'usage énergétique en évitant la consommation d'espaces agricoles et naturels ; s'appuyer sur un Etablissement Public Foncier Régional (EPFR)
16. Couvrir le risque d'échec des forages en géothermie.
17. Encourager les approches métrologiques : instrumentation, mesure, comptage, comme moyens de contrôle, de fiabilisation et de responsabilisation. Questionner la pertinence et l'intérêt des mesures réalisées.
18. Développer la méthanisation sans utiliser de cultures dédiées pour ne pas entrer en concurrence avec la production alimentaire.
19. Analyser la répartition des emplois sur la chaîne d'activités selon chaque mode de production d'énergie, depuis la R&D jusqu'à la déconstruction.
20. Protéger le citoyen contre les démarchages peu scrupuleux de vendeurs de systèmes d'énergie pas toujours adaptés au logement pour lequel ils sont proposés, en améliorant encore l'information apportée aux consommateurs.
21. Moduler la fiscalité suivant les matériaux utilisés (pour favoriser les matériaux bio sourcés)

22. Rénover le dispositif CEE en évitant les fins de spéculation (le nouveau dispositif doit revenir à sa finalité première et être plus performant en termes de coûts de gestion).
23. Associer la gouvernance sur l'énergie avec les autres structures de gouvernance qui s'appliquent à la solidarité et la précarité, au développement économique, au foncier et à l'urbanisme, au transport et aux déplacements, à la R&D et l'innovation, ou encore à la biodiversité.
24. Faire en sorte que les plans régionaux (PCET, SRCAE) aient une valeur prescriptive.

### **Suites à prévoir**

Quelques membres de la Conférence régionale du Débat demandent à ce que la concertation sur la Transition Energétique se poursuivre au-delà du débat. En effet, la Transition Energétique est un processus qui s'inscrit dans la durée. Compte-tenu de l'ampleur du sujet, certains membres proposent d'approfondir certains points avec des groupes de travail « thématiques » (sur la question de la précarité énergétique par exemple).

La Région Centre se laisse le temps d'analyser parmi les différentes instances déjà existantes, laquelle serait la plus adaptée pour poursuivre ce travail sur la Transition Energétique. En effet, nous disposons en région Centre :

- D'un comité de pilotage du Schéma Régional Climat Air Energie
- D'un comité d'Orientation de la Politique Energétique et Climatique (COPEC)

La Région propose qu'un travail soit poursuivi avec les parlementaires de la Région lors du débat sur le projet de loi.

## GLOSSAIRE

ALE : Agence Locale de l'Énergie

CEE : Certificat d'Économie d'Énergie

CEP : Conseil en Énergie Partagé

CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité

EIE : Espace Info Énergie

ENR : Énergie renouvelable

EPR : European Pressurized Reactor (Réacteur Européen Pressurisé) : 1<sup>er</sup> réacteur de génération III+

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor (Réacteur thermonucléaire expérimental international)

MDE : Maîtrise De l'Énergie

TURPE : Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée